



Rapport d'examen avec recommandations

Examen quinquennal

Droguiste CFC

Etabli par l'Association suisse des droguistes (ASD)
Sur mandat de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (DP&Q) pour les
droguistes CFC

Bienne, 04.09.2024

Sommaire

1	Situation initiale	3
2	Sondages et prises de position des partenaires associés	3
2.1	Rapport des organes responsables (entreprise et CIE).....	4
2.1.1	Résumé.....	4
2.1.2	Résultats, remarques et mesures	4
2.2	Expérience du corps enseignant.....	8
2.2.1	Résumé.....	8
2.2.2	Mesures	8
2.3	Rapport de la CSFP	8
2.3.1	Résumé.....	8
2.3.2	Mesures	9
2.4	Rapport du SEFRI	9
2.4.1	Résumé.....	9
2.4.2	Mesures	10
3	Recommandations de la commission DP&Q	11
4	Décision de l'organe responsable	13

Annexes

- Résultats du sondage auprès des organes responsables du 6 mars 2024
- Résultats des enquêtes cantonales auprès des écoles professionnelles du 4 avril 2024
- Résultat CSFP du 12 juin 2017 (d) et 12/23 juin 2017 (f)
- Prise de position du SEFRI dans le cadre de l'examen quinquennal du 15 avril 2024
- Procès-verbal de la commission DP & Q du 28 juin 2024 avec décision concernant les recommandations
- Extrait du procès-verbal du comité central de l'ASD du 4 septembre 2024 avec la décision concernant les recommandations

1 Situation initiale

En principe, l'Association suisse des droguistes n'aurait dû lancer l'examen quinquennal qu'en 2025. Les motifs d'un démarrage plus précoce sont le peu de changements apportés par la révision partielle, les possibilités d'amélioration identifiées et l'évolution de la branche.

2 Sondages et prises de position des partenaires associés

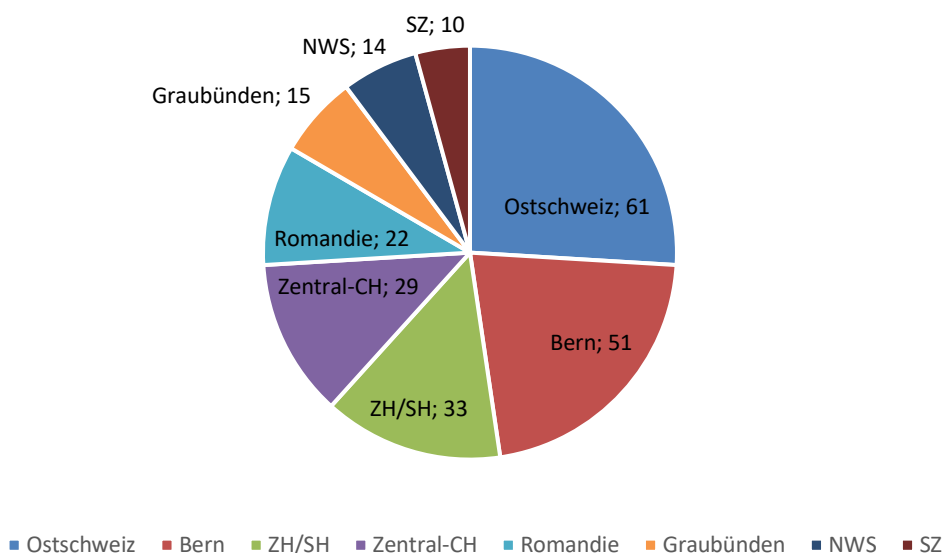
Sur la base du document «Thèmes et questions possibles pour l'examen quinquennal», une équipe centrale de l'Association suisse des droguistes a développé une version du questionnaire adaptée à la branche et à la profession en français et en allemand, avec des questions en partie différentes pour chaque groupe de participants/personnes concernées par la formation initiale. Après l'approbation du questionnaire par la commission DP&Q, les invitations suivantes ont été envoyées en janvier 2024 pour participer au sondage en ligne et le transmettre aux groupes suivants:

- 450 entreprises pour la redistribution interne aux droguistes CFC qui ont terminé leur apprentissage entre 2021 et 2023
- 17 membres de la conférence de la branche pour redistribution interne aux personnes responsables de la formation initiale
- 9 membres de la commission de surveillance des CIE pour redistribution aux membres de la commission des cours et aux responsables des CIE
- 9 chef·fe·s expert·e·s pour redistribution aux expert·e·s du cercle d'examen
- 61 étudiant·e·s de l'Ecole supérieure de droguerie

Au printemps 2024, l'équipe centrale de l'ASD a évalué les résultats:

Participation:

- Au total, 444 réponses ont été reçues.
- L'importance du sondage pour la branche est perceptible. 266 responsables de formation en entreprise (60 %) ont répondu, 25 responsables des CIE, 52 chef·fe·s expert·e·s ou expert·e·s, 15 membres de la conférence de la branche, 42 droguistes CFC et 44 étudiant·e·s.
- Les réponses des entreprises se répartissent comme suit entre les sections:



- 15 % des entreprises qui ont répondu sont des entreprises mixtes (droguerie/pharmacie).
- 50 % des personnes qui ont répondu sont âgées de 25 à 45 ans, 20 % sont plus jeunes et 30 % plus âgées.

2.1 Rapport des organes responsables (entreprise et CIE)

2.1.1 Résumé

- Les chiffres du sondage montrent de manière impressionnante que la branche est satisfaite de la formation initiale telle qu'elle est organisée aujourd'hui. C'est seulement dans différents champs de commentaires qu'on peut déceler des insatisfactions qui nécessitent éventuellement des adaptations.
- Le sondage met en évidence l'hétérogénéité et la diversité de positionnement des entreprises.
- Les compétences professionnelles revêtent une grande importance pour l'exercice de la profession. Pour atteindre la profondeur requise, il convient de se demander si le système triplex actuel doit être complètement revu ou si d'autres voies correspondraient mieux à la direction de cette formation initiale.
- Des chiffres et des réactions montrent que les compétences dans le domaine de la santé holistique, les compétences numériques ou l'enseignement thématique deviennent plus importants à l'école professionnelle. Ainsi, l'interdisciplinarité et la pensée globale devraient gagner en importance de manière durable et précoce dans la formation initiale.
- L'enquête sur les défis futurs dans le sondage a montré qu'il sera nécessaire d'ajouter des contenus d'apprentissage supplémentaires avec pour conséquence la suppression ou le report de contenus d'apprentissage actuels.

2.1.2 Résultats, remarques et mesures

Informations sur l'entreprise formatrice

- 16 % des entreprises qui ont répondu indiquent employer plus de 6 équivalents plein temps et 28 % entre 4,1 et 6 % équivalents plein temps. Il y a donc là un potentiel de places d'apprentissage.
- 15 % des entreprises qui ont répondu sont des entreprises mixtes (pharmacie/droguerie). Il y a là un potentiel de places d'apprentissage.

Remarque

- Il incombe aux entreprises d'utiliser le potentiel de places d'apprentissage existant.
- Une éventuelle mesure concernant le point ci-dessus ne relève pas de la révision de la formation initiale mais de l'activité de l'ASD: attirer davantage l'attention sur les places d'apprentissage mises au concours grâce à l'ASD en collaboration avec des plateformes numériques.

Soutien de la formation initiale

- Plus de 88 % des entreprises qui ont répondu déclarent former régulièrement des apprenti-e-s depuis 2011.
- Plus de 99 % des répondants estiment qu'il est important de former des apprenti-e-s.
- 59 % de répondants disent qu'ils soutiennent les apprenti-e-s dans leur recherche d'emploi après l'apprentissage. 35 % disent le faire au moins partiellement.
- 62 % des répondants disent qu'ils demandent du soutien en cas de problème avec les apprenti-e-s. Il n'en reste pas moins que 25 % d'entre eux déclarent qu'ils n'ont encore jamais eu de problèmes.
- 51 % des répondants ont déjà vécu des résiliations de contrat d'apprentissage. Principales raisons:

Les «problèmes de santé/psychiques» arrivent en tête avec près de 27 %. Les «performances scolaires» et la «mauvaise profession» se partagent la deuxième place avec plus de 23 %. A la troisième place, on trouve «autres raisons» avec 20 %.

Remarque

- Large soutien de la base de sorte que la révision ne nécessite pas de mesures concrètes dans ce domaine.

Estimation de l'attractivité, de la durée et de l'importance de la formation

- 74 % des répondants déclarent qu'à leur avis, la formation initiale telle qu'elle est conçue aujourd'hui s'adresse aux jeunes. 25 % considèrent que les jeunes ne sont que partiellement concernés.
- 96 % des répondants estiment que 4 ans est la bonne durée pour la formation initiale.
- 82 % considèrent la désignation de la profession de droguiste parlante.

Mesures

- Bien que 82 % des répondants déclarent que la désignation de la profession est parlante, les commentaires font souvent remarquer qu'en dehors de la branche (clients, population, autorités, etc.), beaucoup ne savent pas ce que font exactement les droguistes. Il convient donc de se demander si la désignation de la profession (malgré le résultat chiffré clair) ne devrait pas faire l'objet de discussions de manière appropriée au sein de la branche et au début du processus de la réforme.

Remarque

- Le salaire et les exigences posées aux professionnels ne sont pas en adéquation.

Adéquation des contenus avec les exigences des lieux de formation / coordination

- La note moyenne attribuée par les répondants à la formation initiale professionnelle sur une échelle de 1 à 6 est de 4.5, plus de 60 % au total ayant donné les notes 5 et 6. Il ressort des commentaires que les objectifs évaluateurs sont formulés de manière trop compliquée, peu claire et théorique et qu'ils se répètent parfois.
- 61 % répondent clairement oui à la question de savoir si les objectifs et exigences pour la formation selon le plan de formation correspondent aux situations et aux activités quotidiennes en droguerie, 38 % répondent partiellement oui et moins de 1 % disent non.
- Plus de 77 % répondent oui à la question de savoir si les objectifs de la formation selon le plan de formation sont atteints dans l'entreprise. 22 % répondent oui partiellement et moins de 1 % répondent non.
- A la question de savoir si les répondants voyaient un potentiel d'optimisation pour la formation dans l'entreprise, la répartition des réponses oui et non est de 50:50 environ. 112 commentaires ont été rédigés, ce qui représente un chiffre relativement élevé. Plus précisément, le potentiel d'optimisation du dossier de formation est le plus souvent cité.
- 73 % des répondants utilisent le dossier de formation de l'ASD. 27 % n'utilisent pas le dossier de formation de l'ASD. Le dossier de formation de l'ASD est qualifié dans plusieurs commentaires de pas pratique et trop gourmand en temps, les objectifs se répètent, sont formulés de manière peu claire et compliquée et ne sont pas orientés vers la pratique. En alternative, des solutions de groupements et le dossier de formation de la section bernoise (Helene Elmer) sont cités à plusieurs reprises.

Mesures

- Choisir pour le plan de formation et les documents de mise en œuvre des formulations simples et proches de la pratique et éviter de répéter les contenus d'apprentissage
- Simplifier le dossier de formation et le présenter de manière plus conviviale et plus pratique.

Cours interentreprises

- 67 % des répondants jugent que les objectifs et exigences de la formation dans les CIE soutiennent les situations et activités quotidiennes dans la droguerie. 17 % jugent qu'ils les soutiennent en partie, 14 % n'ont pas répondu à cette question. Malgré une approbation élevée, les remarques ont montré que les contenus d'apprentissage des CIE doivent être revus. Le chevauchement des thèmes de l'école professionnelle et des CIE, la faible pertinence de l'enseignement des maladies infectieuses, le choix de recettes, l'enseignement avec davantage d'unités de pratique, le développement dans le domaine de la vente et la révision du support didactique sont mentionnés. La section Suisse romande souhaite clairement que davantage de produits techniques soient fabriqués.
- 57 % des répondants estiment que les objectifs évaluateurs et leur taxonomie dans les CIE correspondent aux exigences des situations quotidiennes, alors que 17 % soutiennent partiellement cette affirmation et 26 % n'ont pas pu répondre à la question.
- 65 % des répondants peuvent atteindre les compétences professionnelles fixées comme objectifs dans les CIE, 9 % répondent oui en partie et 25 % ne peuvent pas répondre à la question.

- 62 % des répondants disent que les contenus des différents jours de cours sont composés de manière pertinente ou favorisant la compréhension/l'apprentissage, 13 % répondent oui en partie et 25 % ne donnent pas de réponse. Les commentaires montrent que les contenus des CIE des cours 2 et 3 recoupent en partie les contenus de l'enseignement de l'école professionnelle pour l'organisation de l'entreprise et que la partie protection de l'environnement et de la santé n'est pas adaptée à la profession de droguiste.
- 15 % des répondants aimeraient une adaptation des contrôles des compétences des cours interentreprises dans le guide de la PQ, 42 % répondent non à la question et 43 % ne donnent pas de réponse. Les remarques montrent que la fabrication doit continuer à être une matière d'examen à l'avenir et à compter comme note dans la PQ. La durée de l'examen de laboratoire, l'attribution des points et la pondération doivent être réexaminés.
- 86 % des répondants sont satisfaits de la coordination entre les lieux de formation, 15 % répondent non à la question. Les réponses ne correspondent toutefois pas à de nombreux commentaires. Le flux d'informations entre les trois lieux de formation et la communication des délais doivent être améliorés.

Mesures

- Les contenus, les compétences et la quantité des CIE doivent être réexaminés et le support didactique révisé.
- La pertinence pour le travail en droguerie concernant les maladies infectieuses dans la partie protection de l'environnement et de la santé, le choix de recettes, l'enseignement orienté vers la pratique avec davantage d'unités de pratique, le développement dans le domaine vente, la révision du support didactique et la transmission avec un plus grand lien avec la pratique doivent être réexaminés, de même que la demande de la Suisse romande concernant davantage de fabrication de produits techniques.
- Il convient d'éviter les doublons entre l'école professionnelle et les cours interentreprises et d'améliorer la coopération entre les lieux de formation, en particulier le flux d'informations.
- La fabrication doit continuer de faire l'objet d'un examen à l'avenir aussi et compter comme note dans la PQ. Le temps consacré à l'examen de fabrication, l'attribution des points et la pondération des différentes parties des compétences doivent être revus.

Procédure de qualification

- 84 % des répondants disent que la durée de l'examen final est adaptée, 2 % la trouve trop courte, 3 % trop longue et 10 % n'ont pas répondu. Les commentaires montrent que l'organisation de la présentation des marchandises et de la publicité à l'occasion du travail pratique devrait être repensée, de même que la durée du travail pratique.
- 81 % des répondants disent qu'ils sont satisfaits du niveau d'exigences du «travail pratique», 2 % disent que le niveau est trop élevé, 5 % qu'il est trop bas et 12 % n'ont pas pu répondre à la question.
- 77 % des répondants disent que les thèmes et leur pondération dans le «travail pratique» sont équilibrés, 8 % répondent non à la question et 16 % n'ont pas donné de réponse. La pondération des différentes parties de l'examen et de la PQ doit être revue.
- 75 % des répondants disent que la durée de l'examen de la partie «connaissances professionnelles» est adaptée. 9 % disent qu'elle est trop courte, moins de 1 % disent qu'elle est trop longue et 15 % n'ont pas répondu. Les commentaires montrent que la durée de l'examen de connaissances professionnelles et le lien avec la pratique doivent être revus.
- 68 % des répondants jugent le niveau d'exigences de l'examen de connaissances professionnelles adapté, 10 % trop élevé, 3 % trop bas et 18 % n'ont pas répondu. Les commentaires montrent que le niveau et la profondeur, le lien rapidement demandé entre les thèmes et la quantité de questions doivent être revus.
- 33 % des répondants aimeraient que l'examen de connaissances professionnelles soit une note éliminatoire, 50 % répondent non et 17 % n'ont pas pu répondre à la question.

Mesures

- Toute la procédure de qualification, y compris les avantages et les inconvénients des différentes possibilités, doit être réexaminée. Pour ce qui est du critère de réussite, la responsabilité des droguistes en ce qui concerne la «mise en danger de la vie et de l'intégrité corporelle» doit être prise en compte.

Intégration sur le marché du travail

- 88 % des répondants estiment que le niveau d'exigences du CFC correspond aux exigences du marché du travail.
- 93 % estiment que leurs qualifications sont parfaitement adaptées à l'entrée sur le marché du travail.

Mesures

- Dans l'ensemble, les différentes parties du sondage (formatrices et formateurs / jeunes droguistes) expriment de la même manière que la formation initiale répond aux exigences du marché du travail, raison pour laquelle aucune mesure n'est nécessaire dans ce domaine à l'occasion de la révision.

Futur

- Plus de 83 % des répondants privilégient à l'avenir aussi une formation initiale indépendante et sont sceptiques par rapport à un regroupement avec les professions apparentées.
- 80 % des répondants estiment que des compétences numériques gagneront en importance pour leur entreprise dans un futur proche. La gestion des réseaux sociaux arrive en tête avec près de 84 %. La deuxième place est occupée par la gestion d'un commerce en ligne avec 66 %, la troisième place par la gestion du dossier électronique du patient avec 51 % et la quatrième place par le conseil électronique à la clientèle avec 45 %.
- 62 % des répondants trouvent que les compétences pour la collecte de données relatives à la santé (dans le cadre de l'automédication) gagneront en importance pour leur entreprise dans un futur proche. A la première place avec 73 %: des analyses sans prélèvement d'échantillons (bio-résonance, tension artérielle, structure de la peau, entre autres), suivies par les tests salivaires (56 %) et les analyses minérales des cheveux (53 %).
- 84 % sont d'avis que l'interprétation des données relatives à la santé gagnera en importance pour leur entreprise dans un avenir proche, 88 % déclarant que l'interprétation de résultats d'analyses externes (salive, cheveux, lipides sanguins, hémogramme, entre autres) est plus importante que l'interprétation de résultats sans prélèvement d'échantillons (67 %), voir ci-dessus.
- 96 % estiment que les compétences en matière de santé globale gagneront en importance pour leur entreprise dans un futur proche.
- 72 % sont d'avis que les prestations payantes deviendront plus importantes.
- En outre, 41 % voient un potentiel pour la santé des animaux.

Mesures

- Continuer à observer le regroupement des formations initiales d'assistant-e en pharmacie CFC et de droguiste CFC. En vue de la révision à venir, ne pas faire d'efforts actifs car la formation initiale d'assistant-e en pharmacie vient d'être révisée et la branche est satisfaite de la formation initiale indépendante.
- Accorder à l'avenir davantage de poids aux compétences numériques mais pas au détriment du laboratoire et de la médecine complémentaire!
- Examiner quelles connaissances de base seraient nécessaires pour interpréter des données relatives à la santé et dans quels lieux de formation il serait judicieux de les transmettre.
- Accorder davantage d'importance aux compétences en matière de santé globale et examiner quelles sont les connaissances de base nécessaires pour cela.
- Examiner les possibilités d'intégrer des prestations payantes dans la formation initiale.

2.2 Expérience du corps enseignant

2.2.1 Résumé

L'image globale montre qu'il s'agit d'une formation initiale attrayante, solide et polyvalente, dont les diplômé-e-s sont recherché-e-s sur le marché du travail et ont de bonnes possibilités de raccordement avec de nombreuses perspectives. Du point de vue scolaire, la formation initiale peut être bien mise en œuvre grâce à un support didactique national uniforme et au concept pédagogique. Selon les retours, la profession doit lutter contre une mauvaise image, parce que les perspectives salariales ne correspondent pas au niveau d'exigences dans la formation initiale et les possibilités d'avancement dans l'entreprise sont réduites. En Suisse romande en particulier, il n'y a pas suffisamment d'entreprises formatrices pour couvrir les besoins en main d'œuvre qualifiée car la formation initiale est très exigeante. Le niveau élevé d'exigences scolaires et les obstacles de la procédure de qualification entraînent en outre une augmentation des arrêts d'apprentissage et des échecs à la PQ. En raison de l'absence d'une formation AFP dans le champ professionnel, cette option d'allègement manque. Le tableau de leçons du plan de formation comprend un grand nombre de branches qui ne laissent aux écoles que peu à pas de marge de manœuvre pour l'organisation de cours interdisciplinaires. Le modèle scolaire dégressif est mis en avant de manière positive. Le contenu et la forme de la procédure de qualification doivent être revus. Quelques écoles professionnelles s'expriment en faveur du maintien de la note éliminatoire combinée (ce critère de réussite est toutefois clairement rejeté par la commission Développement des professions de la CSFP). Là où les CIE ont lieu sur le site de l'école (2 sites), la coopération entre les lieux de formation fonctionne.

2.2.2 Mesures

Tableau des leçons et objectifs évaluateurs scolaires

- Examiner un passage à une orientation sur les compétences professionnelles (de plus grands blocs d'enseignement facilitent la mise en œuvre scolaire)
- Examiner le regroupement de certaines leçons (pharmacologie, gestion des marchandises et organisation de l'entreprise) et la réduction des bases de chimie et la suppression du thème des produits d'entretien
- Revoir les objectifs évaluateurs scolaires en vue d'inclure des contenus actuels, de supprimer des contenus dépassés et de s'orienter vers l'acquisition des compétences professionnelles.

Procédure de qualification

- Revoir la forme et le contenu de la procédure de qualification.

Coopération entre les lieux de formation

- Institutionnaliser et améliorer l'échange entre les écoles et les entreprises formatrices.

2.3 Rapport de la CSFP

2.3.1 Résumé

L'enquête auprès des cantons date de juin 2017. Comme aucune révision totale n'a été effectuée par la suite, la CSFP renonce à mener une nouvelle enquête auprès des cantons. Les réponses seraient comparables voire exactement pareilles car la structure et le contenu de l'ordonnance sur la formation professionnelle, sur laquelle porte l'enquête, n'ont pas changé. Pour la procédure de qualification aussi, la position de fond de la CSFP n'a pas changé, de sorte que ces affirmations restent valables: La CSFP constate dans le rapport qu'il s'agit d'une formation initiale intéressante qui fonctionne sur le plan de la mise en œuvre. Parallèlement, elle constate que des changements se dessinent dans les formes commerciales (les drogueries deviennent des drogueries-pharmacies), ce qui, de son point de vue, pourrait avoir en principe des répercussions sur les formations initiales de droguiste CFC et assistant-e en pharmacie. La CSFP suggère de vérifier si le nombre de jours de cours interentreprises est adéquat. Si la note d'expérience des cours interentreprises est conservée, il faut compléter l'art. 16. Il s'agit de préciser quels sont les cours qui font l'objet de notes et de vérifier les pondérations afin

qu'elles correspondent à la dotation horaire. La CSFP demande d'optimiser la procédure de qualification en remplaçant l'examen oral de connaissances professionnelles par un entretien professionnel à intégrer dans le TPP, parce qu'un entretien professionnel correspond mieux à l'orientation vers les compétences professionnelles que simplement interroger les candidats sur les connaissances théoriques. La note éliminatoire des connaissances professionnelles est justifiée car des connaissances insuffisantes mettent en danger la vie et l'intégrité corporelle. Mais les cantons ne sont pas favorables à une note éliminatoire combinée qui associerait l'examen des connaissances professionnelles et la note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles. Selon le texte de référence, la CSFP demande la pondération suivante: 40 % pour le travail pratique, 20 % pour les connaissances professionnelles, 20 % pour la culture générale et 20 % pour la note d'expérience. La CSFP demande de revoir la dotation horaire des différentes branches. Si l'orientation vers les compétences professionnelles est reprise, il faudra procéder à de nouvelles analyses.

2.3.2 Mesures

Fondamentalement

- Adapter la prescription sur la formation au texte de référence du SEFRI
- Utiliser les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification du SEFRI comme directives pour la procédure de qualification (est inutile en cas de révision totale: le modèle Dispositions d'exécution du SEFRI doit être repris)
- Définir le nombre de leçons de sport conformément à l'art. 52 de l'ordonnance sur l'encouragement du sport.
- Contrôler le nombre de leçons nécessaire en cas de révision totale avec introduction de l'orientation sur les compétences professionnelles.

Cours interentreprises

- Si l'on conserve les notes d'expérience pour les cours interentreprises, il faut expressément compléter l'art. 16 de l'ordonnance sur la formation initiale comme suit: «Les contrôles de compétences sont exprimés sous forme de notes. Celles-ci sont prises en compte dans le calcul de la note d'expérience.» De plus, il faut préciser quels cours sont notés. (Si on utilise le texte de référence du SEFRI, cette adaptation n'est pas nécessaire).
- Vérification de la pondération des notes découlant des contrôles des compétences pour les divers cours (doit correspondre à la dotation horaire).
- Contrôle du nombre de jours de CIE.

Procédure de qualification

- Vérifier si 3 ans d'expérience professionnelle suffisent pour l'admission à la procédure de qualification selon l'art. 32 OFPr comme pour d'autres formations initiales de 4 ans
- Vérifier si l'examen oral de connaissances professionnelles peut être remplacé par un entretien professionnel à intégrer dans le TPP
- Vérifier le critère de réussite et la pondération globale.

Exigences minimales posées aux formatrices et formateurs (art. 12)

Contrôle des professions apparentées et élaboration d'une recommandation à ce sujet (annexe au plan de formation).

2.4 Rapport du SEFRI

2.4.1 Résumé

Le SEFRI recommande de procéder à une révision totale des prescriptions sur la formation à court et moyen terme et de reprendre les directives actuelles de la Confédération, ceci afin de garantir une meilleure sécurité juridique. Cela permettrait d'introduire complètement l'orientation sur les compétences professionnelles (renoncement à l'orientation sur les branches) et d'actualiser la forme et le contenu de la formation initiale. L'Association des droguistes doit réfléchir à la manière dont la

profession a évolué au fil des ans et à son orientation future (profession de vente vs profession de la santé, attentes de la clientèle, augmentation des drogueries-pharmacies). S'il était décidé de soumettre le profil de la profession à une révision totale, l'adéquation au marché du travail serait au premier plan lors de la réorientation. Il s'agit ainsi de tenir compte de l'évolution technologique et de l'aménagement des compétences professionnelles en fonction de l'avenir. L'approbation de la branche est une condition préalable.

Lors la révision totale, le tableau des leçons sera ancré dans l'ordonnance sur la formation. Le SEFRI recommande un modèle scolaire (2-1-1) et une répartition égale des 480 leçons d'ECG sur les 4 ans d'apprentissage. Celle-ci est avantageuse non seulement dans le cadre d'une dispense en raison de la fréquentation des cours de maturité professionnelle mais aussi dans le cas où les droguistes suivent un enseignement ECG avec d'autres professions. Un nombre total de 1800 leçons ne devrait pas être dépassé lors du CFC (aujourd'hui 2000 avec le modèle scolaire 2-1.5-1-1).

De même, il faut intégrer dans la formation initiale les prescriptions en vigueur en matière de protection de la jeunesse lors de travaux dangereux. Il faut s'assurer que la transformation numérique et les exigences et les opportunités d'un développement durable soient reconnues et intégrées dans la formation initiale. La formation initiale de droguiste CFC est un apprentissage de quatre ans, ce qui constitue un point de départ avantageux pour l'intégration de la maturité professionnelle.

Dans le cadre de la dernière révision partielle, le certificat attestant des connaissances techniques sur les produits chimiques a été défini comme condition pour être admis à la procédure de qualification à la demande de l'Association des droguistes et de l'OFSP. Si des problèmes devaient survenir lors de la mise en œuvre, cela se manifesterait pour la première fois lors de la procédure de qualification 2024.

Dans le cadre d'une révision totale, l'Association des droguistes doit examiner une simplification de la procédure de qualification (par ex. nécessité de vérifier une même compétence de connaissances professionnelles par oral et par écrit, types d'examens judicieux pour la profession). Le SEFRI n'est pas favorable à une note éliminatoire dans le domaine des connaissances professionnelles, sauf s'il peut être prouvé qu'elle est nécessaire pour la sécurité physique des professionnels et de la clientèle. Si la note éliminatoire de connaissances techniques est maintenue, la note du domaine de qualification «connaissances professionnelles» ne pourra plus résulter de la moyenne de la somme des notes de l'examen de connaissances techniques et de la note d'expérience de connaissances techniques. Comme la révision totale de la profession d'assistant-e en pharmacie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, l'examen de la possibilité d'une révision commune dans le sens du regroupement des professions est irréaliste à l'heure actuelle. Selon l'Office fédéral de la statistique, le taux de résiliation des contrats d'apprentissages était relativement élevé en 2021 avec 18.6 %.

2.4.2 Mesures

Ordonnances sur la formation et plan de formation

- Introduire l'orientation complète sur les compétences professionnelles.
- Intégrer le développement durable et la transformation numérique.
- Discuter, pendant la révision, des éventuels problèmes de mise en œuvre identifiés en ce qui concerne le certificat de connaissances techniques sur les produits chimiques et les conditions d'admission à la procédure de qualification qui y sont liées.

Tableau de leçons

- Intégrer dans la réflexion le modèle scolaire recommandé par le SEFRI (2-1-1-1), une répartition égale des 480 leçons d'ECG sur les quatre ans d'apprentissage et le nombre total maximal de 1800 leçons.
- Garantir l'intégration de la maturité professionnelle (MP1) lors de la définition du tableau des leçons. Intégrer également les éléments suivants: dispense d'ECG pour les élèves de maturité professionnelle, pas de dispense d'enseignement de sport, dispense plus difficile pour les langues étrangères, car la langue sera intégrée dans les compétences professionnelles.

Langue étrangère

- Clarifier si et comment la langue étrangère (actuellement: 2^e langue nationale) doit être intégrée dans la formation professionnelle initiale. Outil du SEFRI : Guide Intégration des langues étrangères dans la formation professionnelle initiale.

Protection de la jeunesse

- Réviser l'annexe 2 du plan de formation et l'adapter à l'ordonnance sur la formation révisée. Les travaux seront accompagnés par le Seco.

Cadre national des certifications

- Une fois la révision terminée, vérifier si la classification est toujours correcte après la révision et si les suppléments descriptifs des certificats sont encore actuels.

Promotion du développement durable

- Repenser le développement durable dans le processus de révision.

Transformation numérique

- Analyser les parties numériques des compétences professionnelles et les définir comme objectifs évaluateurs dans le plan de formation. Outil du SEFRI: Guide Transformation numérique.

Connaissances techniques sur les produits chimiques

- Aborder les éventuels problèmes de mise en œuvre dans le cadre de la révision.

Procédure de qualification

- Examiner la simplification de la procédure de qualification (nécessité de vérifier une même compétence de connaissances professionnelles par oral et par écrit, types d'examens judicieux pour la profession, note éliminatoire).

Résiliations de contrats d'apprentissage

- Les raisons de résiliations de contrats d'apprentissage devaient être déterminées, à la demande du SEFRI. Selon l'examen quinquennal, les principales raisons sont:
 - problèmes de santé/psychiques
 - performances scolaires insuffisantes
 - mauvais choix de profession
- L'organe responsable réfléchira dans le cadre de la révision aux mesures susceptibles de remédier à cette situation.

3 Recommandations de la commission DP&Q

La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission DP&Q) a assumé la tâche de l'examen quinquennal pour la profession de droguiste CFC conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle et au «guide à l'intention des commissions suisses pour le développement de la profession et la qualité».

La commission DP&Q a pris connaissance des résultats issus des sondages mentionnés ci-dessus lors de la séance du 29 juin 2024 et recommande les mesures suivantes:

Révision totale avec l'horizon temporel suivant: entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2028.

La révision totale porte sur les points suivants:

- Introduire l'orientation sur les compétences professionnelles, adapter les contenus aux besoins de la branche et les élargir avec des compétences importantes pour l'avenir.
- Intégrer l'aspect du développement durable et de la transformation numérique.
- Actualiser l'annexe 2 «Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé».
- Permettre la mise en œuvre de la MP1 (modèle scolaire recommandé 2-1-1-1, examiner le nombre maximal de leçons (1800) et la répartition uniforme de l'ECG).
- Vérifier la nécessité et le niveau de la langue étrangère (obligatoirement une langue nationale?).
- Vérifier la procédure de qualification, entre autres la note éliminatoire de CP, la note éliminatoire combinée de CP, le type d'examens (par ex, un entretien professionnel à la place d'un examen oral de CP), la composition de la note d'expérience (toujours CP et cours interentreprises?), la pondération des domaines de qualification et de la note d'expérience, les éventuels problèmes de mise en œuvre en lien avec les connaissances techniques pour les produits chimiques.
- Renforcer ou améliorer la coopération des lieux de formation et éviter les doublons entre l'école professionnelle et les cours interentreprises.
- Réélaborer des instruments de mise en œuvre (y compris formuler le dossier de formation de manière proche de la pratique).
- Examen des professions apparentées et élaboration d'une recommandation à ce sujet (annexe au plan de formation); vérifier la désignation de la profession.

Olten, 29.6.2024

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité



Gregor Kreyenbühl

Président ad intérim de la commission DP&Q

4 Décision de l'organe responsable

Le comité central de l'Association suisse des droguistes a décidé, lors de sa séance du XX.XX.XX, d'approuver dans leur intégralité les recommandations de la commission suisse DP&Q.

Bienne, le 4 septembre 2024

Association suisse des droguistes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gregor Kreyenbühl', with a stylized flourish at the end.

Gregor Kreyenbühl

Comité central Formation, formation continue et perfectionnement